



Viabilisation, raccordement, entretien des réseaux d'électricité et de gaz

Syndicat Energies Vienne

Projet électricité :

Martin LAURENT - SRD
Division Etude - Investissement
Responsable Etudes Réseaux
Tél : 05 49 89 34 84
martin.laurent@srd-energies.fr

Projet gaz :

Simon BORDAGE - SOREGIES
Direction GAZ-EP
Adjoint au Directeur
Tél : 05 49 44 79 20
simon.bordage@soregies.fr

Informations concernant exclusivement les communes adhérentes au Syndicat ENERGIES VIENNE

Définition et enjeux publics

Dans le cadre d'un projet d'urbanisme (zone d'activité, création de nouvelle voirie...), le raccordement au réseau électrique ou gazier est à anticiper suivant les besoins de la zone à considérer.

Des ouvrages existants de réseau public d'électricité et de gaz ayant subi des dégradations peuvent présenter un risque pour les personnes et les biens. Il convient de sécuriser en remontant rapidement les constatations aux numéros d'urgence.

Les bénéficiaires

- Communes et EPCI

Les opérations concernées

- Lotissement communal
- Zone d'activité
- Création de voirie dans des zones à urbaniser

L'accompagnement proposé

- Pré-chiffrage des coûts estimés pour desservir une zone
- Une fois les besoins électriques et gaz identifiés par la commune, réalisation de devis et plan avant projet des réseaux